



C.E.N.I

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
DEPARTEMENT DEMEMBREMENT

SYNTHESE DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES DEMEMBREMENTS DE LA
CENI

I. Contexte :

L'organisation de l'élection présidentielle du 11 Octobre 2015 a conduit la CENI à mettre en place un plan opérationnel global qui a abouti à l'élaboration d'un chronogramme détaillé du processus. La CENI, dans sa démarche de qualification de ses performances pour l'organisation d'élections crédibles, transparentes, inclusives et acceptées de tous, s'inscrit naturellement dans ce contexte.

La mise en œuvre de ses activités pour le deuxième trimestre 2015 se résume comme suit :

- i.** Réception des listes pour l'installation des démembrements ;
- ii.** Validation, prestation, formation et installation des démembrements ;
- iii.** Réactivation des Cellules préfectorales de suivi et d'appui au processus électoral ;
- iv.** Participation à l'atelier de formation des présidents des CECI et CEPI pour l'appropriation du chronogramme de l'élection présidentielle du 11 Octobre 2015 à Mamou ;
- v.** Réception des listes des membres des CARLES ;
- vi.** Validation des listes des membres des CARLE par le Président de la CENI ;
- vii.** Formation et affectation des membres des CARLE ;

- viii. Réception, conditionnement et acheminement du matériel de la révision exceptionnelle des listes électorales 2015 au niveau des trente-huit (38) circonscriptions électorales ;
- ix. Réception des listes définitives des opérateurs de saisie avec leurs affectations sur toute l'étendue du Territoire National ;
- x. Lancement des opérations de révisions des listes électorales du 24 Avril au 8 Juin 2015 ;
- xi. Supervision et contrôle des activités dans les CARLES avec l'appui des missions de la CENI centrale;
- xii. Clôture des opérations, remontée des données d'enrôlements et les serveurs régionaux du 8 au 17 juin 2015 avec l'appui des Coordinateurs Régionaux de la CENI .
- xiii. Remontée des kits d'enrôlement pour l'extraction des données au niveau du Site Central.

Spécifiquement dans laCECI de Matoto et les CEPI de Mamou, Macenta, Forecariah, Lelouma, Yomou et Labé, on remarque que les activités du processus électoral sont effectivement partagés avec les autres acteurs (Partis politiques, Cellules préfectorales de suivi et d'appui au processus électoral, Administration et Société civile)

II. Difficultés rencontrées :

- i. Manque de moyens de communication au niveau des démembrements de la CENI ;
- ii. Non prise en charge des déplacements du matériel et membres des CARLE dans les districts et dans certains secteurs éloignés (comptenu de la mobilité des CARLE) ;
- iii. L'arrêt récurrent des opérations d'enrôlement suite au non-paiement des primes des opérateurs de saisie à temps par NTS ;

- iv. La mauvaise gestion du carburant dû au non implication des démembrements ;
- v. Groupes électrogènes des CEPI non opérationnels à cause de sa vétusté ;
- vi. Absence des maintenanciers préfectoraux sur le terrain ;
- vii. Manque de financement pour le ramassage des matériels de la révision ;
- viii. Manque de moyen de protection pour les démembrements (imperméable, botte etc.)
- ix. Insuffisance des frais des spots publicitaires dans les radios rurales pendant les 45 jours de la révision ;

III. Recommandations :

- i. la mise à disposition à temps des moyens de déplacement ;
- ii. Impliquer les démembrements au processus de sélection et de gestion des opérateurs de saisie ;
- iii. Doter les démembrements des groupes électrogène en bon état ;
- iv. Doter les membres des démembrements en moyens de communication ;
- v. Doter les démembrements en matériels informatiques ;
- vi. Prendre en charge les démembrements sur le plan sanitaire ;
- vii. Mise à disposition à temps le budget de fonctionnement des démembrements.

IV. Conclusion :

A l'issue de tout ce qui précède, la prise effective en compte des recommandations faciliteraient la réalisation des opérations du processus électoral sur le terrain.

